

**III ème Journée de formation organisée à Lyon/FRANCE
le 27 janvier 1996, par Le COZI et le CIMADE avec le
soutien de KIVU-JAMAA sur le thème:**

ETHNIES ET NATIONS:

QUELLE CITOYENNETE DANS L'AFRIQUE DES GRANDS LACS ?

ETHNIES: DE QUOI PARLE-T-ON ?

**DESCRIPTION D'UNE ETHNIE DE LA REGION DES GRANDS LACS:
LES BASHI DANS LA REGION DU SUD-KIVU, AU ZAÏRE.**

Bagalwa MAPATANO Jules¹

Enseignant à l'ISDR/Bukavu, Zaïre

Doctorant à l'IUED, Genève, Suisse.

INTRODUCTION:

Dans les lignes qui suivent j'essayerais de présenter brièvement les **Bashi**, une "ethnie" vivant dans l'actuelle république du Zaïre.

Je dégagerais quelques traits la donnant une identité par rapport aux ethnies voisines. Celles-ci sont dans l'espace géographique englobant direct (L'Etat Zaïrois) et hors de celui-ci, mais tout de même avec lesquelles est partagé une quelconque proximité (géographique, culturelle...). Pour ce deuxième cas correspondent les "ethnies" des actuelles république du Rwanda et Burundi.

Parler d'identité d'un groupe humain fait référence à la fois à la conscience de soi même, de l'auto-perception du groupe par ses membres mais aussi sa perception par les autres groupes, et aux relations (conflict, coopération, manipulation...) entretenues à sur des objets et enjeux différents. Ces relations me semble-t-il portent sur des enjeux divers (économique, politique, religieux,...) pour des acteurs (individus, groupes divers) ayant des intérêts et des ressources non identiques. Ceci me pousse à dire que l'identité "ethnique" au delà de la simple appartenance au groupe ne profite pas à tous. Il serait plus productif de savoir qui est quoi et pourquoi, par exemple lors de divers comportements et actions dont on peut se satisfaire d'attribuer à tort à l'ethnie (exemple comme je vais l'illuster plus loin). Les contours de ces relations me semblent dépendre des cadres d'harmonisation (institutions, mécanismes divers), dont disposent les acteurs concernés et de la capacité (renouvelée par les acteurs) de celles-ci à demeurer efficaces et légitimes dans le

¹. membre fondateur de l'Association des politologues du Sud-Kivu pour la démocratie et le développement (APOSKI-ADE), et aussi membre de l'Association africaine de Science politique.

temps.

De nos jours l'Etat-nation est considérée comme l'institution par excellence d'harmonisation et d'intégration des relations sociales en tout cas sur le territoire qui est le sien.

Avec la crise extrême que connaît depuis plus d'une décennie l'Etat Zaïrois, l'on peut se demander comment s'y définit désormais l'identité de "l'ethnie" Bashi. Quel rôle joue ceux qui peuvent se présenter comme des "leaders" (comme l'autorité traditionnelle des BAMI, les politiciens...) et quelles sont les formes et mécanismes d'expression, d'affirmation de ce leadership? quelle est son efficacité et sa fonction réelle ? quelles identité (relations) et implications tout ceci induit-il sur les rapports entretenus avec l'Etat ?

Dans les lignes qui suivent je voudrais montrer par un cas concret (à partir du point III), comment une ethnie en tant qu'unité et catégorie sociales, avec la crise de l'institution traditionnelle l'incarnant, produisait pour ses membres une situation de crise d'identification.

La double démarche historique et analytique me paraît appropriée, pour identifier l'évolution des contradictions sociales menant aux situations de crise que médiatisent divers faits, les enjeux et acteurs qu'elles rendent compte. Je décrirais quelques comportements observés ci et là, des données d'interview...pour illustrer que l'ethnie n'est ni une entité totalement homogène encore moins figée.

Pour cela mon plan de présentation est le suivant:

- I. Quelques définitions de concepts.
- II. Histoire et migrations (qui sont Bashi?)
- III. Evolution des structures politiques traditionnelles sous l'Etat.
- IV. La Crise de l'Etat Zaïrois et les leaderships locaux.
Les relations (alliances, rivalités, conflits) avec les ethnies voisines.
- V. Quelle identité prédomine ? l'ethnie ou la citoyenneté étatique ?

I. Quelques définitions de concepts.

Je vais brièvement rappeler quelques définitions du concept "ethnie" et des autres qui lui sont liés et aussi en rapport avec la description. Ce sont les concepts "tribu", "chefferie", "clan", et "lignage".

A) "Ethnie" du grec **ethnos** qui signifiait peuple ou nation. Ceterme est resté polémique pour les anthropologues car comme l'a reconnu AMSELLE (1985:11-48) il a été difficile jusque dans les années 50 de lui donner un contenu fixe.

Dans l'antiquité grecque déjà il a un caractère distinctif, négatif, voire péjoratif parce que il est utilisé pour désigner les populations de culture grecque mais non organisées politiquement en cités-Etats. L'Eglise appliquera depuis cette époque jusqu'il ya quelques décennies le terme aux "païens", aux "gentils", aux "nations" s'opposant qualitativement aux "chrétiens".

L'apparition et adoption tardive du concept en France par les scientifiques (ethnologues appelés plus tard anthropologues) vers 1896, coïncide avec l'expansion coloniale en Afrique et Asie. Le terme est transformé pour désigner des peuples colonisés, les sauvages qui ne connaissent pas l'Etat-Nation européen. Les termes **nation** ou **peuple** seront valorisés et pour être réservés donc aux "Etats civilisés" <<... en tant que sujet d'un destin historique...>> (BONTE,P, IZARD,M, 1991:).

Pour AMSELLE et M'BOKOLO (1985) l'usage qu'en fait la colonisation répond à ses << exigences d'encadrement administratif et intellectuel >>. Cela permet de "mettre en place" les populations colonisées, de les catégoriser en entités spécifiques ceci en les confinant dans << des définitions territoriales et culturelles univoques>>. Les populations devront porter leurs nouvelles appellations et s'en défendre contre les autres.

La colonisation crée ainsi souvent des ethnies qui n'existent pas, ou à nier celles qui existent dans la mesure où elles ne correspondent à la logique coloniale de fractionnement et de regroupement à tout prix visible dans les politiques de constatation à tout prix et ou de création des chefferies par exemple².

Le contenu donné à l'"Ethnie" équivaut à la "race", à la "tribu" impliquant un mélange des critères physiques, linguistico-culturels, et le sentiment d'appartenance à une entité territoriale spécifique. "Ethnie" rime avec un Etat-nation au rabais (AMSELLE,1985: 19). Telle conception qui aura des conséquences facheuses, est apparue tardivement comme loin de la réalité car comme le reconnaît M'BOKOLO (1995:22) <<...les dénominations ethniques en Afrique ne correspondent qu'exceptionnellement à un passé commun de ce type...>>. Cette mise en garde ne signifie pas qu'en Afrique les ethnies (si l'on les pose comme des groupements humains plus au moins homogène de quelque manière n'existaient) étaient totalement une fiction mais qu'elles ont été mal définies et appréhendés.

Malheureusement telle définition inopérante de l'ethnie en Afrique reste la plus rependue en occident. Les médias et l'enseignement d'ailleurs y expliquant toutes les contradictions ,surtout violentes observables dans tel pays comme des simples conflits ethniques. On le voit avec les explications purement "ethnistes" de la récente tragédie Rwandaise (1990-1994) qui occulte le contexte plus opérant d'un enkystement d'un régime dictatorial aux

².c'est l'exemple des colonies françaises, et du Congo-Belge où il fut même créé des chefferies (secteurs) là où elles n'existaient pas.

abois.

Plus tard auprès des anthropologues la déconstruction du terme s'est opérée. La combinaison des nouvelles des approches dynamiste et interactionnelle (avec p.e l'Allemand MüHLMANN en 1964) et historique (avec BARTH en 1959), ont déplacé l'accent jadis porté sur "l'auto-définition" et "l'ethnogenèse" au profit des processus "d'ethnification".

Les nouvelles clés d'analyse (voir AMSELLE, 1985:23-34) seraient de chercher à comprendre les sociétés d'hier et même d'aujourd'hui comme des espaces d'échange, où il ya des "sociétés englobées" et des "sociétés" englobantes politiquement. Comme des espaces linguistiques ou l'emploi des langues véhiculaire ou vernaculaire dépend des intérêts des individus. Des espaces aussi culturels et religieux.

Les "ethnies" seraient donc de "chaînes de société" à l'intérieur desquelles les acteurs sociaux se meuvent, et où compte tenu des situations dans différents systèmes sociaux, ils mettront au point une langue par d'éléments signifiants qui par modifications continues donnent lieu au "paradigme ethnique" (p.34).

Les frontières ethniques ne correspondent plus nécessairement à des frontières géographiques, mais plutôt des barrières sémantiques.

La création des nouveaux espaces par le phénomène étatique colonial a fractionné ces chaînes de sociétés en myrades des "tribus", "races", et d'"ethnies" dont la plupart ne le sont en réalité que par le nom leur accordé et la nouvelle volonté des certains acteurs d'en faire une stratégie de se déterminer socialement.

Cette volonté d'affirmation, d'auto-définition, et d'identification à tout prix impliquant des rapports de résistance ou d'alliance ,contre les autres "ethnies", surtout dans les villes qui sont le fruit de migrations et de regroupement en dehors des milieux villageois d'origine. Même action aussi sur l'Etat (colonial, néo-colonial) sollicité de reconnaître cette identité. AMSELLE(op cit, 39) désigne ces processus interactifs par "tribalisme, ethnicité".

Le tribalisme apparaît donc comme un instrument politique mais pas le seul. A propos ELIKIA M'BOKOLO (1995:25) estime que <<...la fraternité ethnique est une ressource parmi d'autres que les gens utilisent pour s'insérer dans le tissu économique et social urbain, avec l'idée que plus on a des ressources mieux cela vaut. Chaque individu développe ainsi une pluralité d'appartenance qu'il active en fonction de la situation...>>.

Le tribalisme est une ressource tant pour les gouvernés par rapport à l'Etat, contre lequel il souvent utilisé souvent comme une forme voilée d'expression des revendications sociales, politiques, économiques dans des Etats africains totalitaires n'octroyant aucune espace de libre expression.

Certains Etats (les régimes) étiquettent des mouvements sociaux comme tribalistes pour les disqualifier, les déligitimer surtout

ceux politiquement contestataires. L'ethnie est présentée ainsi comme l'ennemi de l'Etat et de la stabilité. L'exemple de Mobutu qui continue à faire croire que l'opposition à son régime est une affaire des "Baluba" est à citer.

Comme on le voit la dimension ethnique en Afrique est complexe. Son étude implique de quitter donc les explications simplistes et reductrices et figées malheureusement toujours en vogue.

B) "**Tribu**" : Les évolutionnistes au 19^e siècle utilisent ce terme pour designer l'organisation politique des sociétés située à ce qu'ils appelaient stade de barbarie dans l'évolution humaine (p.e MORGAN,L, *The ancient society*, New-york, Holt, 1877).

Le terme est restée usitée pour designer " les sociétés sans Etat" ("sociétés tribales"). L'opposition générale entre les groupes serait le socle du modèle tribal, à côté de leur hiérarchie segmentaire et l'homogénéité des segments.

GLUCKMAM (1965) et les autres ont montré que les que les institutions tribales s'adaptaient.Ils ont fait émerger le concept de "tribalisme" qui seraient toutes les oppositions dans ces sociétés à l'émergence de l'Etat moderne.

C) "**Chefferie**": Dans l'ethnologie française ce terme designe << un office, électif ou héréditaire, dont le tenant est investi de l'autorité politique sur un groupe donné, et par extension, ce groupe même, généralement de taille réduite, ce qui le distingue d'un royaume>> (BONTE, P, IZARD, M, op.cit).

Ce concept se rapporte synchroniquement à des formations sociales qui ne sont ni des tribus, ni des Etats, mais qui diachroniquement seraient à une étape intermédiaire d'évolution de l'humanité. Cette évolution supposée passer des bandes, tribus, chefferies, aux Etats comme stade achevé. La chefferie se caractériserait par la nature de son pouvoir sous forme de congrégation religieuse, où le souverain mélangerait pouvoirs politique et magico-religieux. Le magico-religieux serait plus même à la base du pouvoir politique estiment certains anthropologues.

D) "**Clan**" : Les anthropologues s'accordent aujourd'hui que ce concept designerait un << groupe d'unification dont les membres ne peuvent établir les liens généalogiques réels qui les relient à un ancêtre commun, souvent mythique>> (totémisme).

Le clan se fonde sur une perpetuité présumée et ses membres luisont en permanence attachés. Cela implique l'exigence de la solidarité sociale (cérémonies, entraide, devoir de vengeance...) interne. Ses fonctions varient entre l'échange des femmes en tant qu'unité exogame, aux fonctions religieuses par les cérémonies divers (culte aux ancêtres), à la fonction politique par la fédération possible avec d'autres clans pour former une tribu, ou de s'imposer sur elles et créer une chefferie ou une royauté. Les recherches anthropologiques établissent qu'un clan peut ou ne pas englober des lignages. (BONTE,P, IZARD, M, op cit).

E) " **Lignage**" : selon toujours ces deux auteurs ci-dessus << Le lignage est un groupe de filiation unilinéaire, exogame, localisé ou non dont les membres se réclament en ligne agnatique (patrilineage) soit en ligne utérine (matrilineage) d'un ancêtre commun connu. Les membres sont capables de restituer les relations généalogiques qui les lient les uns aux autres ainsi qu'à l'ancêtre fondateur du lignage>>.

Il combine la résidence, la filiation, et le patrimoine. Avec les générations un lignage s'accroît en membres. Passé le seuil où ceux-ci ne peuvent plus se compter et habiter ensemble suite p.e aux conflit de terres, il se segmentera et donner lieu à des nouveaux lignages ou clan par rapport au "lignage-père".

Voyons à présent comment se présente l'ethnie des BASHI et comment elle entre dans ces concepts.

II. Histoire et migrations: Les Bashi c'est qui ?

le peuplement et l'histoire.

Les populations qui sont désignées aujourd'hui par l'ethnonyme "Bashi"³ sont situées autour de la région Ouest du Lac Kivu.

La population actuelle de ces Bashi avoisine aujourd'hui 2 millions de personnes. Cette population est disseminée dans 4 territoires administratifs ruraux (Zones) qui sont Kabare, Walungu, Kalehe, Mwenga, et dans l'actuelle ville de Bukavu où ils compte pour plus de 90 % de la population.

La superficie du Bushi est de près de 5.000Km².

Les Bashi sont des Bantous et ont comme ethnies voisines les BANYINDU et les WAREGA à l'ouest (Mwenga), les BAFULERO au sud (Uvira), les BATEMBO et les BAHAVU au Nord (Kalehe), et les "BANYARWANDA" (Hutu et Tutsi) à l'est en traversant le lac Kivu et la rivière Ruzizi dans l'actuelle république Rwandaise.

La population rurale actuellement mélange l'agriculture vivrière et l'élevage à côté de l'agriculture d'exportation (café, thé...) depuis la colonisation. C'est l'un des facteurs qui rend chère la terre arable dans ces régions. Ceci est l'un des grands problèmes économico-écologique actuel, et même politique vu l'influence qu'il exerce de plus en plus sur la gouvernementalité dans ces milieux jadis coutumiers.

Les Bashi sont répartis dans les collectivités-chefferies actuelles de Kabare, Nindja, N'gveshe, Kalonge, Kaziba, Luhwindja, Burhinyi, Kalehe. Chacune des entités à sa tête un chef monarchique traditionnel (ici le "Mwami" = roi). Selon WILLAME (1964:114-115) estime que les Bashi ont eu une

³.signifie dans la langue MASHI tout simplement les hommes du Mwami.

histoire riche et passionnante, dont malheureusement on n'a pu obtenir de la tradition orale que certains fragments.

Selon cet auteur l'origine des Bashi était peu connue. L'hypothèse est que 3000 ans passés, l'actuel BUSHI (pays des Bashi) avait été partagé entre plusieurs groupes certainement les ancêtres des Bahavu, Bafulero, Bahunde, et peut-être ceux de certains peuples du Rwanda, Burundi et de l'Ouganda.

Pour cet auteur vers le 17^e siècle des clans de "Baluzi", venus du Burundi, ou de pays de Warega. Tenant face aux pressions des pasteurs Hamites en Afrique orientale, les Baluzi auraient raffermi leur domination sur les Bashi.

BISHIKWABO CUBAKA (voir 1981:64–80) étudiant les mythes d'origine et croyances réligieuses comme base d'une communauté de royaute interlacustre à l'Est du Zaïre, cet auteur arrive à la conclusion que l'origine de l'institution politique du "Bwami" viendrait plutôt des régions forestières de Warega et de Babembe (région de Fizi) vers le Kivu oriental et le Rwanda/Burundi.

Le "Bwamé" qui reste là-bas (encore) une institution magico-religieuse serait amené par des conquérants, et sera ainsi transformé par les "Baluzi" ou "Baluci" pour établir des pouvoirs politiques plus élargis et une autorité centralisée.

Les traditions orales de Bashi, de Bahavu, et des Bafulero font ainsi l'origine de leurs souverains soit de Iwindi, soit d'Itombwé région forestière formant leur frontière occidentale avec les Warega-Babembe.

Les Bashi distinguent deux dynasties : celle venant de Namuka et celle de Kangere, tous deux fils de Namuka-Mabondwe. La première dynastie est comprend Kabare-Kaganga de Kabare Muganga (Burhinyi), Rhanganika (Nindja), Nnakalonge (Kalonge), N'sibula (Buhavu), Kadusi-ngombe (Rwanda). Parmi les descendants de la deuxième dynastie on met Kahamba (Bafulero), N'gwina (Kaziba), Muhande(Buhavu), Kabofa (Luhwindja), N'tare (Burundi)⁴.

Un personnage mystique créateur de ces dynasties, aurait jailli d'une pierre dans la forêt d'Itombwe, ses fils seront les chefs de Basimukindje en Itombwe (Namuka), Basimwenda dans l'Urega (Luala) et des Banyidu (Kangere). (p.66).

De part ceci l'on voit la part du surnaturel et la justification d'un apport technique aux populations conquis comme fondation du pouvoir dominant comme on va le voir plus bas.

l'organisation sociale.

En ce qui de l'organisation sociale, les traditions orales des

⁴. Bishikwabo pense que l'adjonction des Bamis du Rwanda et du Burundi est soit par soucis de solidarité, soit pour minimiser le poids de ces derniers considérés comme frères-cadets, avec qui d'ailleurs ils ont toujours été en conflit armé quasi-perpétuel. MUGARUKA,M (1985:111–1333) date ces conflits armés dès 1388 à 1895 et montre l'incapacité des rois Tutsi du Rwanda de conquérir le Bushi, que Rwabugiri appela "Bunyabungo" (pays fort).

Bashi, Bahavu, et des Bahunde se reconnaissent des clans dont chacune aurait été une entité politique avec un chef de clan. Chez les Bashi on parle encore de Barhana, Banamocha (le clan des BAMI), etc... Mais aujourd'hui ceux-ci semblent rester des simples souvenirs avec la disparition par exemple des cérémonies et des rites divers. Leurs pouvoirs ont été effacés par le pouvoir centralisateur du Mwami. La descendance et la succession sont patrilineaires et les clans sont exogamiques.

III. Evolution des institutions traditionnelles, le cas du MWAMI.

Il faut souligner que la littérature jusqu'aux années 1960 réduisit les Bashi aux deux seuls Bwami actuels de Kabare et de N'gueshe dissidente de Kabare. Peut-être parce que le colonisateur, qu'accompagnait l'ethnologue, eut plus du mal à soumettre le Mwami Kabare qui revendiqua même d'être reconnu Grand Mwami de tous les Bashi comme il s'appelait à l'époque précoloniale ("N'nabushi") (voir WILLAME, op cit:120-121). Cette faveur fit que dans l'étude des Bashi la torche fut dirigé vers ces entités.

Peut-être aussi aussi les ethnologues constatant les différences intonations dans le parler s'estimaient être en face d'espaces culturels différents (p.e Kaziba, Burhinyi, Luhwidja).

Les Bashi se caractérisent (encore) donc par la présence de différentes souverainetés politiques (les 7 Bamis) dans un même espace culturel. Avant la colonisation ils forment donc des monarchies différentes.

Avec l'occupation coloniale et plus tard les pouvoirs politiques des Bamis vont connaître des modifications, qui dans chaque contexte délimité désormais par ces nouvelles entités globalisantes.

Les idéologies dont celles-ci se prévalent, les valeurs qu'ils imposent et les nouvelles institutions qui en découlent établissent des nouveaux cadres du pouvoir.

Pour saisir l'ampleur de ces modifications et leurs conséquences examinons brièvement qu'elles étaient le compétences du Mwami avant l'imposition de l'Etat-nation (fait colonial).

les pouvoirs traditionnels du Mwami au Bushi.

WILLAME (p.115) note qu'en dépit des rivalités continues entre les clans Baluzi (comme la dissidence de N'gueshe contre Kabare), ils établirent un système socio-politique de type féodal basé sur la souveraineté absolue et omni-présente du Mwami.

Ses pouvoirs s'exercent directement ou par l'intermédiaire de sa proche famille, des privilégiés ou des descendants des anciens chefs des clans Bashi (KEVERS, 1952).

Parmi eux les "Barhwali⁵, Barhambo," (chefs de provinces, "Murhundu"), les "Bashamuka" (chefs des collines, "lughos"), les "Barhwali" (princes: "baluzi"), les "Bajijnji" descendant des anciens chefs des clans ayant gouverné avant les dynasties actuelles. Ils assumaient aussi des charges religieuses comme investir le Mwami. Une certaine décentralisation du pouvoir existait donc. Les principaux pouvoirs du Mwami étaient de nommer des chefs de provinces (Barhambo), de conduire la guerre, de présider les grandes cérémonies publiques comme la bénédiction des semences ("Mubande"), avant toute période culturelle. Son autorité foncière directe s'exerce vis-à-vis des "Barhambo" qui devaient lui rendre des droits liés aux cessions des terres, corvées,... (MULOPO, 1993:28, VANSINA, 1965: 208).

L'Etat (colonial, néo-colonial), les compétences et fonctions du Mwami et sa transformation en "Administration traditionnelle⁶".

Le point de départ de la diminution des pouvoirs du Mwami commence avec son dessaisissement foncier. Les premières lois léopoldiennes⁷ après 1885 en rapport avec l'occupation effective de la colonie portent sur l'appropriation des terres et des forêts. Celles-ci établissent le principe de "terres vacantes" relevant désormais de l'autorité coloniale, à côté des terres considérées comme sous usage des indigènes, continuant en principe à être régis par leurs coutumes.

L'on sait en réalité que dès qu'un intérêt économique l'exigeait l'autorité procédait par des faux constats de vacance, y compris dans des régions démographiquement saturées. Les Bamis ont été appelés à avaliser telle situation.

Au Kivu Le CNKI (Comité National du Kivu) a pu entre 1928-48 corrompre les Bamis pour créer des parcs, attribuer des concessions aux colons. Cette corruption se fait sous forme d'achat directs des droits fonciers aux chefs indigènes, pourtant censés protéger leur compatriotes selon le décret de 1934⁸.

Sur le plan administratif un décret royal de 1891 reconnaissait l'autorité de tous les chefs indigènes. Il s'en suivit une prolifération des chefferies sans aucune assise de viabilité. En 1920 il y a fusion des chefferies plus petites (en réalité des

⁵.les Barhwali sont absolument de sang royal, des princes et donc aussi concurrents au Mwami.

⁶.j'utilise (BAGALWA MAPATANO, 1995) ce terme pour rendre compte de la double légitimité en terme de mode de recrutement ces agents en tant qu'auxiliaires de l'Administration Etatique.

⁷.citons l'ordonnance royale du 1er juillet 1885, le décret royal du 4 septembre 1885, le décret royal du 22 août 1885.

⁸.établit la présence nécessaire des représentants africains lors d'enquête de vacance pour établir la disponibilité de la terre.

clans) en unités plus larges surtout en secteurs dans la plupart de régions où n'a pas existé d'autorité traditionnelle centralisée. D'autre part il est procédé à un renforcement des chefs puissants (entendez arbitraires) pour le permettre de faire exécuter les ordres coloniaux, dont le recrutement au Kivu de la main-d'oeuvre. Les Bamis qui se soumettent doivent habituer les indigènes au joug colonial (FAIRHEAD, 1991: 36-37).

Les Bamis Alexandre Kabare (Kabare) fut "relégué" en 1936 à Léopoldville, plus tard KABONWA (Kaziba) emprisonné à Kalehe pour opposition à cette politique.

Le Mwami perd l'assise de son pouvoir ne pouvant protéger ses sujets. En devenant un intermédiaire (agent) colonial il perd ainsi sa légitimité même s'il peut profiter de son nouveau statut (rôle) pour s'enrichir.

Après l'indépendance ce mouvement de délégitimation de l'autorité du Mwami s'est encore accrue dans le cadre de L'Etat Zaïrois en profonde crise. Comme à l'époque coloniale le Mwami au Bushi ne détient plus aucune autorité foncière légale, et donc en principe ne peut répondre aux demandes de ses sujets.

En effet l'Etat Zaïrois par la domanialisation universelle des terres a repris à son compte la réalité coloniale des terres vacantes depuis la loi Bakajika en 1966 suivi par la loi foncière de 1973.

Sur le plan politico-administratif l'ordonnance-loi du 15 janvier 1973 et l'ordonnance-loi No 82-006 du 26.02.1982, font du Mwami un agent territorial de L'Etat (chef de collectivité-chefferie).

Comme à l'époque coloniale il est nommé ou révoqué par le gouvernement (dans le respect de la coutume ?).

Sur le plan judiciaire il est aussi président du tribunal de paix et donc officier de police judiciaire. Contrairement à la tradition le Mwami voit se concentrer trop des pouvoirs politico-administratifs dans mains dont désormais il abuse avec la crise de l'Etat qui ne paye plus p.e. Cela s'observe p.e sur le plan de la gestion des terres rurales. En effet en dépit de la domanialisation, au Bushi dans toutes les collectivités-chefferies ("Bwami") il n'existe aucun service des affaires foncières. Les Bamis donc accordent des terres illégalement aux demandeurs solvables (politiciens, planteurs, ONG, Eglises...).

Au nom du mode de propriété moderne (cadastrée) que défend l'Etat et qui n'est pas effectif dans les milieux ruraux, plusieurs Bamis en profitent pour cadastrer à leur compte des terres exploitées par les villageois d'autant plus que eux au moins peuvent tout manigancer en villes y compris des vrais-faux certificats d'enregistrements. Ils ignorent ainsi même les contrats fonciers coutumiers (Kalinzi,...) qu'ils sont censé protéger. A Katana p.e en 1986-87 un conflit opposait la "Mwami-Kazi" (reine-mère) à une centaine des paysans spoliés de cette manière. Cette situation perdure d'autant plus que depuis 1973 la législation annoncé par le président Mobutu sur les terres rurales (paysannes) se fait attendre (BAGALWA MAPATANO, 1995: 25-39).

La multiplication des conflits entre sujets contre les Bamis relancent les conflits de clans royaux et leurs partisans, et approfondit la crise des institutions traditionnelles.

Comme les Bamis eux-mêmes n'ont plus de garantie de garder indéfiniment leur position dépendante aussi de la reconnaissance gouvernementale, la gestion par exemple des ressources rurales rurales de leur part sera orienté à entretenir des réseaux de protection dans les sphères de décision politique. Parmi ces réseaux se trouve les "mutualités d'originaires" dans les villes.

IV. Les mutualités, les rapports avec les ethnies voisines.

Je vais considérer ici les relations entretenues avec autres groupes ethniques voisins ; les Bahavu, les Bafulero, les Banyarwanda, et Warega dans les milieux ruraux qu'urbains.

Je met l'accent sur les associations "ethniques" urbains. Elles me paraissent être des indicateurs objectifs des relations entre ethnies différentes en ville milieu plus hétérogène par excellence.

Dans les milieux urbains, comme à Bukavu les alliances et/ou rivalités vivaces apparaissent après 1940 avec la légalisation des associations mutualistes ou culturelles à caractère ethniste.

Dans cette ville en pleine croissance, les "Bahaya" (Bashi de Kabare) se considèrent à l'époque pour des raisons historiques liées à l'occupation coloniale (voir supra) comme les "véritables" Bashi. Déjà des revendications diffuses se murmurent pour obtenir des colons de Bukavu plus d'emploi d'évolués, plutôt que ceux de "boys" (hommes de ménage) occupés par la majorité de ceux vivant dans les centres extra-coutumiers de Kadutu, ou venant à pied chaque matin de Kabare même. Ces revendications se font donc logiquement contre les non "Bahaya" et sont ainsi pour les autres groupes "discrimés" un leitmotiv génératrice de conscience ethnique⁹.

Pour les Bashi non "Bahaya" les premières mutuelles à Bukavu naissent dirigés par des évolués (moniteurs, clercs,...). Prenons le cas de "L'Association des Bashi du sud du Lac Kivu" en sigle AS.BA.S.K. Crée en 1946, l'AS.BA.S.K avait l'objectif de regrouper et d'intégrer les "frères" nouveaux arrivants (de Kaziba, Luhwindja, Burhinyi) dans les centres extra-coutumiers de Kadutu et Bagira.

De la solidarité, l'intégration, l'entraide, cette association (et celles d'autres ethnies) se mue en acteur économique en devenant une caisse d'épargne informelle par son système de "likelemba" (tontine) entre les membres. Ce système se fait comme l'alternative du sous-prolétariat (souvent informel) et sous urbanisé, dans sa situation d'exclus du système colonial officiel d'épargne (Caisse d'épargne du Congo-Belge). Le contournement p.e de la règle de rotation au profit de l'amitié avec les responsables, ou des fausses raisons d'urgence permettent à

⁹.naît par exemple l'Union des Warega (UNERGA) qui plus tard deviendra un parti politique, ou encore L'union économique des Babembe de Fizi (UNEBAFI).

certains membres d'accéder plus de fois aux prêts et de se lancer dans le petit commerce, de se différencier économiquement par rapport aux autres frères et du coup de manifester moins d'intérêt pour le groupe dès qu'on en est autonome. De là des crises naissent dans ces mutuelles.

Lors des premières élections municipales de 1958, cette association exerce un rôle politique en faisant élire (par d'autres alliances) M.KABIRUNDU parmi les tous premiers bourgmestres Congolais de Bukavu. Le Syndicat d'Initiative pour le développement de Kaziba (SIKA), créé trente ans plus tard dans un autre contexte de la promotion du terroir rural d'origine, rappelle quand il le faut à ses membres ses résultats politiques du passé.

Avec la crise économico-politique de l'Etat sous le régime fasciste de Mobutu, s'accroît le rôle politique de ces associations à la fois mutualistes et de promotion de micro-développement local (coopératives, infrastructures sociales...). L'expérience montre qu'elles muèrent en instruments d'expression des demandes auprès de Administrations Etatiques diverses, en machines pour capter en faveur de "leaders ethniques" (commerçants, politiciens,...) l'aide internationale des ONG, et en partis politiques déguisés dans un système politique alors monopartisan (MPR, parti-Etat).

Pour ce qui est de cette fonction politique on l'a vu bien avec le SIKA lors des législatives de 1987. Pour les élites Bashi il fallait priver aux 2 sièges de la députation un ancien élu non accepté parce que considéré comme de nationalité douteuse (Rwandais), mais aussi à un "Murega" considéré comme non autochtone. Soulignons que ces élites Bashi concernées considèrent que la ville de Bukavu est la leur, parce que bâtie sur leur terroir.

Les élites Bashi de Kabare tiraillés dans des luttes intestines de succession traditionnelle du Mwami (1980–1988) ne présentèrent pas de candidat à Bukavu. On a remarqué dès lors la mise en œuvre par les autres leaders d'autres groupes des stratégies d'alliances. Un riche commerçant, président "éternel" du SIKA, utilisa celui-ci pour soutenir à Bukavu la candidature de son fils. Mais originaire de Kaziba dont les ressortisants sont numériquement minoritaires à Bukavu, il ne pouvait remporter le siège par un vote de ses co-revoltisants à supposer que tous lui accordaient leurs voix.

Des alliances temporaires avec d'autres associations étaient ainsi indispensables. Ici c'est l'intervention d'un grand agro-industriel originaire de N'gwenche, qui avait marié quelques années sa fille à l'actuel candidat Kaboyi CHINEGENA, et qui est très influent dans l'A. C.D.ZWA (Action communautaire de développement de la Zone de Walungu)¹⁰. Cet homme d'affaire mobilisa ses

¹⁰. cette Zone administrative rurale comprend la très grande chefferie de N'gwenche (600.000hab) et la petite chefferie de Kaziba (45.000hab). Des rivalités fréquentes les ont toujours opposé pour leurs représentations (Zone, région, parlement) monopolisés par les

"frères" originaires de N'gveshe à voter pour celui qu'il qualifiait leur enfant à eux tous.

La démocratisation chaotique en cours dès 1990 illustre peut-être mieux l'utilisation que peut subir la référence ethnique (au delà du simple groupe d'appartenance), surtout si la société englobante qu'est l'Etat est en crise totale.

Actuellement ces associations "ethniques" urbains servent triplement aux divers "leaders ethniques" auto-proclamés¹¹. D'abord pour obtenir des décisions/ou non décisions du gouvernement régional au nom de "l'équilibre ethnique régional". Ensuite pour trouver une impossible adhésion ethnique à des ambitions contradictoires avec la logique d'un parti politique. Enfin par une mystique de virginité morale entretenue autour de la "sociétécivile" s'auto-légitimer politiquement.

On le voit en 1993 avec l'ancien premier Ministre Birindwa qui faute de soutien même dans sa région du parti UDPS qu'il a trahi, essaya sans succès avec certains responsables de l'A.C.D.ZWA de sensibiliser les Bashi sur un prétendu pouvoir qu'ils avaient par sa seule nomination.

La récente réaffectation¹² des cadres territoriaux dans la région (province) d'origine sans des modalités précises, fit intervenir au niveau du gouvernorat de région le clientelisme dans le placement. Les partis politiques purement administratifs (A. MBEMBE, 1992) n'ayant pas d'influence sur cette question, les malaisés exploitent le sentiment ethnique, en présentant les décisions du gouverneur KYEMBWA comme visant l'hégémonie des Warega sur les autres groupes ethniques.

La "mutuelle Bashi-Bahavu", jadis culturelle, a vu l'affluence des "notables" (leaders auto-proclamés) produisant un discours politique circonstanciel confus. Celui-ci va de l'équilibre ethnique dans la territoriale des Zones à la nécessité de remplacement du gouverneur par quelqu'un de favorable à leur faction.

Il faut remarquer la reprise au vol faite de ce même discours par le même gouverneur et son réseau, et du coup en profite pour évacuer de leur sens profond les griefs lui reproché. Non seulement il crie à une menace des Bashi sur les Warega, mais en plus il qualifie les Bashi, les Bahavu, et les Bafulero de "Rwando-Bashi", c-à-d à nationalité à problème parce qu'ils seraient pour lui des Banyarwanda dont le statut politique est flou depuis deux décennies, et donc à exclure de la gestion politique régionale.

(lire BAGALWA MAPATANO, 1992: 3-20)

élites originaires de N'gveshe plus nombreuses dans le système politico-administratif national.

¹¹. comme les grands commerçants, anciens politiciens, des universitaires impayés depuis par l'Etat...

¹².qualifiée de régionalisation par le régime Mobutu, celle-ci visait à contourner le fédéralisme préconisée par la conférence nationale en 1992, et de placer des hommes fidèles pour préparer l'issue d'éventuelles élections.

L'on peut imaginer quelle décharge émotionnelle tel amalgame aura créée chez ces "leaders" vis-à-vis des Banyarwanda.

On sait que la présence de ces derniers et la compétition sur des autochtones à propos des ressources (terre, forêt, pouvoir local) y génératit des conflits violents. Le pouvoir régional promeut ici à son avantage des conflits ethniques.

Une telle réaction du gouverneur, comme du régime Mobutu, permet à la fois d'ignorer les griefs et demandes reçues. Il s'en déresponsabilise en ravivant des clivages (ethniques, groupes) tout en se posant en arbitre.

Ainsi p.e ce gouverneur a transformé ces associations ethniques urbains en partenaires politiques. Alors qu'elles n'ont aucune légitimité populaire¹³, même réduite aux ethnies qu'elles prétendent être les porte-paroles, le gouverneur KYEMBWA s'en est servi pour diminuer la pression des forces sociales pro-démocratiques (ONGD, associations des droits de l'homme, groupes d'analyse politique...) très bien organisées dans la région. S'allier la plupart de ces "élites ethniques" apparaît clairement depuis dans des mesures paradoxales comme la suppression en 1993 des taxes régionales pour les exportateurs (café, thé,...) dont la majorité d'entre eux font partie.

En quoi alors telle mesure profitant à quelques "affairistes" favorisent-elles leurs ethnies qu'ils utilisent comme paravents? Le Mushi ou encore le Murega moyen ne se trompe pas de ces fraternités ethniques opportunistes. En dépit des discours enflammés des "leaders auto-proclamés" et des mots d'ordre qui ont ponctué la scène politico-sociale de Bukavu depuis 1990, l'on peut constater que les manifestations pacifiques qui ont eu lieu à l'appel de la société civile et de l'opposition sont dirigées contre le régime Mobutu (et ses méfaits) que contre l'hégémonie de telle ou telle ethnie.

Les échanges économiques séculaires, qui ont fait de ces ethnies un important espace d'échange ne suivent en rien tous ces appels. Les marchands Warega p.e écoulent sans discontinuer l'huile de palme, le riz (etc...) au Bushi et à Bukavu. Tout comme les marchands ambulants Bashi amènent diverses marchandises (habits, vaches,...) dans le Burega profond. Leur problème commun c'est sont plutôt les routes impraticables, et les militaires impayés et impunis qui par des multiples "check points" illégaux¹⁴ les dépouillent de tout (argent, l'or amené vers Bukavu, marchandise...).

¹³. fait urbain, la plupart d'entre elles n'est pas connue dans les milieux naturels (ruraux) de ces ethnies Pire encore elles livrent sabotage aux authentiques initiatives populaires de développement émergeants dans ces milieux comme les paysannats.

¹⁴. deux axes routiers à titre d'exemple. L'axe sud Bukavu-Fizi sur 170 km l'on comptait en octobre plus de 15 barrages de racketage. L'axe ouest Bukavu-Kitutu (Urega) sur 150 km un nombre quasi-équivalent.